

Fonds de soutien à la recherche

Coûts indirects

Octroi 2021-2022

En 2021-2022, l'Université de Saint-Boniface obtiendra un octroi de l'ordre de 110 478 \$.

L'Université utilisera ces fonds dans le cadre de trois catégories de dépenses admissibles. Elle se réserve le droit de modifier la ventilation des fonds selon ces catégories en réponse aux besoins de l'établissement.

Gestion et administration des activités de recherche	(91 %)	100 478 \$
Ressources en matière de gestion	(4,5 %)	5 000 \$
Exigences réglementaires	(4,5 %)	5 000 \$
Total		110 478 \$